ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Deuxième réunion du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/2)

Livingstone, Zambie, du 2 au 6 novembre 2026

Point de l'ordre du jour 4 : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité et de navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité de l'aviation et de navigation aérienne

Mise à jour des progrès sur l'étude sur la gouvernance d'ARMA

(Présenté par le Secrétariat au nom du groupe d'étude ARMA)

RÉSUMÉ
Cette note de travail présente une mise à jour sur le travail du groupe d'étude ARMA créé pour évaluer le cadre de gouvernance, les arrangements institutionnels, les politiques de ressources et la durabilité à long terme de l'Agence régionale de surveillance AFI (ARMA). Le groupe d'étude a mené une évaluation préliminaire à travers des revues de documents, des consultations avec les parties prenantes, des questionnaires et des benchmarking d'organismes régionaux et internationaux comparables. Le document met en lumière les questions préliminaires de gouvernance et de durabilité identifiées, présente des options d'amélioration de la gouvernance nécessitant une évaluation supplémentaire, et propose une extension du mandat du Groupe d'étude visant à achever l'analyse et à soumettre les recommandations finales à l'AASPG/3. La suite à donner se trouve au paragraphe 3 de ce document
RÉFÉRENCE(s) : • Termes de référence d'ARMA ; • Rapport AASPG/1 ; • Plans stratégiques ARMA, programmes de travail, budgets, dossiers des ressources humaines et rapports de performance.
Objectifs stratégiques : — *A - Chaque vol est sûr et sécurisé ;* *C - L'aviation assure une mobilité fluide, accessible et fiable pour tous*

1. INTRODUCTION

1.1 La première réunion du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/1) a examiné la nécessité de renforcer le soutien régional à l'Agence régionale de surveillance AFI (ARMA) afin de renforcer son rôle régional et d'assurer la gouvernance durable et efficace de sa mission.

1.2 La réunion a adopté la conclusion 29/1 d'AASPG/1, qui a établi un groupe d'étude multipartite composé de représentants de Namibie, Sénégal, Afrique du Sud, Zambie, AFRAA, ARMA, ASECNA, ATNS, IATA et OACI, afin de mener une étude complète sur les mécanismes d'amélioration et renforcement de la mission d'ARMA, avec un accent particulier sur la gouvernance et les politiques de ressources, en tenant compte des meilleures pratiques régionales et mondiales. La conclusion a également chargé l'OACI et ARMA de coordonner le travail du groupe d'étude et de rapporter les résultats à l'AASPG/2.

1.3 Conformément à cette conclusion, l'OACI a invité les États et les organisations participantes à nommer des points focaux pour soutenir le travail du Groupe d'étude, assurant ainsi une large participation régionale au processus d'évaluation. Le Groupe d'étude a ensuite élaboré un programme de travail et des Termes de référence pour guider ses activités.

1.4 Le Groupe d'étude avait pour mandat d'examiner le cadre de gouvernance actuel, les arrangements institutionnels et le mandat opérationnel d'ARMA ; d'évaluer l'adéquation, l'efficacité et la durabilité des politiques existantes de gouvernance et de ressources ; d'identifier les défis, lacunes et opportunités affectant l'efficacité régionale d'ARMA ; de formuler des modèles de gouvernance et des arrangements de financement adoptés par des organisations similaires ; et d'élaborer des recommandations visant à renforcer la gouvernance, l'efficacité institutionnelle et la durabilité à long terme de ARMA. Le Groupe d'étude avait également pour mission de proposer des mécanismes visant à renforcer la propriété régionale et à élaborer des politiques durables de ressources et de financement afin de soutenir l'exécution efficace du mandat d'ARMA.

1.5 Ce document de travail présente les progrès réalisés par le Groupe d'étude, résume les conclusions préliminaires issues du processus d'évaluation, et expose les questions de gouvernance et de durabilité nécessitant une réflexion approfondie de la Réunion en soutien au développement et au renforcement futurs d'ARMA.

2. ANALYSE

2.1 Conformément au mandat confié au groupe d'étude ARMA, un examen préliminaire de la gouvernance d'ARMA, des arrangements institutionnels, du personnel, de la base de ressources et de la durabilité à long terme a été mené à travers des revues de documents, des consultations avec les parties prenantes, des questionnaires et des activités de benchmarking. L'examen visait à déterminer si la structure organisationnelle actuelle et le cadre de gouvernance restent adéquats pour soutenir les responsabilités régionales croissantes d'ARMA.

2.2 Les premières conclusions indiquent qu'ARMA continue d'assurer une fonction importante de suivi régional. Cependant, plusieurs défis institutionnels en matière de durabilité nécessitent une réflexion approfondie. Cela inclut la dépendance à une base de ressources limitée, l'absence d'un mécanisme de financement prévisible et durable, une résilience limitée du personnel, et des dispositifs de gouvernance qui pourraient nécessiter un renforcement pour soutenir l'augmentation des responsabilités régionales et les futures exigences opérationnelles.

2.3 L'évaluation préliminaire du Groupe d'étude indique que le cadre institutionnel actuel d'ARMA pourrait ne pas fournir un modèle de durabilité à long terme suffisamment

encadré pour garantir un soutien financier prévisible, une planification de la relève, une continuité institutionnelle et une responsabilité accrue envers les États membres.

2.4 Les activités de benchmarking menées par le Groupe d'étude indiquent que des organisations régionales et internationales de surveillance réussies telles que MIDRMA, NAARMO et PARMO sont généralement soutenues par :

- des structures de gouvernance clairement définies avec une surveillance accrue des États membres ;
- des arrangements de financement durables et prévisibles ;
- du personnel technique et administratif mis à disposition;
- des mécanismes formels de suivi et de rapport de la performance ; et
- des stratégies de développement institutionnel à long terme.

2.5 Sur la base de cette évaluation préliminaire, le Groupe d'étude a identifié les options suivantes d'amélioration de la gouvernance à considérer pour la suite :

- **Option 1 :** Renforcement de la structure existante d'ARMA.

✓ Maintenir la structure actuelle d'ARMA tout en introduisant des améliorations de la gouvernance, des dispositifs de reporting renforcés, des mécanismes de responsabilité plus clairs et une participation renforcée des États membres. Établir un cadre de financement durable et une structure de recrutement approuvée pour soutenir la charge de travail croissante d'ARMA.

- **Option 2 :** ARMA en tant qu'institution régionale dédiée

✓ Transformer ARMA en une entité régionale plus autonome, soutenue par un cadre juridique et de gouvernance formel. Établir des mécanismes de financement dédiés, des dispositifs institutionnels du personnel et une supervision de gouvernance définie par les États membres.

- **Option 3 :** ARMA intégrée dans un cadre plus large de surveillance régionale AFI

✓ Intégrer les fonctions d'ARMA dans un cadre institutionnel régional élargi soutenant la sécurité et le suivi des performances. Consolider les ressources, l'expertise et les fonctions de gouvernance afin d'améliorer l'efficacité et la durabilité.

2.6 Le Groupe d'étude considère que chaque option présente différentes implications en matière de gouvernance, juridiques, institutionnelles, financières et d'implantation qui nécessitent une analyse approfondie avant qu'une recommandation finale puisse être soumise.

2.7 Bien que des progrès substantiels aient été réalisés dans la collecte des informations sur la gouvernance, les finances, le personnel et les benchmarks, un travail supplémentaire est nécessaire pour achever l'analyse des écarts, évaluer les implications financières et institutionnelles des options de gouvernance identifiées et entreprendre les consultations nécessaires avec les parties prenantes. Le groupe d'étude nécessite donc un temps supplémentaire pour élaborer une recommandation pleinement étayée à considérer par l'AASPG.

3. ACTION DE LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

a) noter les progrès réalisés par le groupe d'étude d'ARMA ainsi que les questions préliminaires de gouvernance et de durabilité identifiées ;

b) noter les options d'amélioration de la gouvernance identifiées pour une évaluation plus approfondie, sans préjudice de la recommandation finale du Groupe d'étude ;

c) prolonger le mandat du Groupe d'étude jusqu'à l'AASPG/3 pour achever l'évaluation et soumettre ses recommandations finales ; et

d) fournir toute orientation supplémentaire jugée nécessaire pour soutenir la réalisation et la soumission de l'étude à l'AASPG.

----- FIN -----